

SIXIEME COMMISSION

PROJET DE CONVENTION SUR LE GENOCIDE

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

RAPPORT ET PROJET DE RESOLUTION ADOPTES PAR LA SOUS-COMMISSION 2
SUR LE DEVELOPPEMENT PROGRESSIF DU DROIT INTERNATIONAL ET SA CODIFICATION

CORRIGENDUM

Page 3, dernier paragraphe, 5e ligne : remplacer "28 mars" par "6 août".
